

Les impôts pas sages : les vérités du compte administratif

Cette année encore les impôts augmenteront à Grigny. Cette année encore le Maire reste droit dans ses bottes et refuse de considérer que les impôts sont beaucoup plus chers à Grigny qu'ailleurs. Cette année il répondra que les taux n'augmentent pas, mais il oubliera de dire que les bases ont augmenté de 2 % (comme chaque année par les services fiscaux) impliquant une hausse des impôts payés en euros par les contribuables Grignerots. Il oubliera de dire que le Sigerly (éclairage public) payé depuis 2008 directement par les Grignerots sur la ligne « syndicats communaux » augmentera de 20 %. Lors du conseil municipal du 29 mars, nous avons relevé que les impôts de Grigny étaient 40 % plus chers que la moyenne nationale (Chiffres officiels de l'Etat et de la Mairie de Grigny). Qui ferait le choix de payer éternellement le même service 40 % plus cher ? Malgré toutes les pubs, malgré tous les efforts de la meilleure communication du monde, on ne peut pas vendre une voiture équivalente à une autre 40 % plus chère sans perdre des clients. Mais on ne peut pas changer d'impôt communal comme on change d'opérateur de téléphone. C'est bien dommage, ou alors il faut déménager comme certains Grignerots. Cette année, nous avons fait la proposition de baisser les taux de 9 %, parce que nous avons prouvé que plus de 660 000 € pouvaient être économisés sur les impôts 2012. Le Maire n'a même pas voulu lire notre proposition et la prendre en considération. Pas de concurrence, pas d'écoute des propositions, des excès d'autoritarisme et des appels à la désobéissance de « bobos »... mais à la fin, les Grignerots paieront. Eux ils n'ont pas le droit de désobéir pour payer leurs impôts, parce que le Trésor, ce ne sont pas des doux rêveurs qui acceptent le « chacun fait ce qui lui plaît ».